



SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°160 - Mai 2021



Sombreffe
Guichet en ligne

ACCUEIL

DÉMARCHES

MON COMPTE

PANIER



BIENVENUE SUR LE GUICHET EN LIGNE DE LA COMMUNE DE SOMBREFFE!

Ce guichet citoyen en ligne met à votre disposition certaines **démarches administratives** en quelques clics.

Vous pouvez **payer en ligne de manière sécurisée et suivre l'état d'avancement de vos démarches** en cours, après avoir créé votre compte personnel ou en vous identifiant avec votre carte d'identité électronique depuis l'espace de connexion.

D'autres moyens d'effectuer vos démarches administratives en ligne existent également, selon les institutions publiques auxquelles celles-ci se rapportent :

- Le site my.belgium.be regroupe les démarches en ligne qui relèvent des différentes administrations fédérales et qui concernent : la santé (MyHandicap,...), le travail (MyPension,...), la mobilité (plaque immatriculation,...), l'économie (Mon entreprise,...), le logement (Registre foncier,...) et l'environnement (Ma consommation d'énergie,...). Les demandes relatives à l'accès au registre national, à l'obtention de nouveaux codes pour votre carte d'identité électronique, etc. peuvent également être effectuées sur ce site.
- Le site www.wallonie.be, regroupe également sur son portail l'ensemble des démarches qui relèvent de la compétence de la Wallonie : primes (habitation, économie d'énergie, rénovation,...), taxe (on-web, mise en circulation d'un véhicule, demande de permis (urbanisme, environnement, unique), ...

SE CONNECTER AU GUICHET CITOYEN

L'accès à l'e-guichet peut s'effectuer de 2 manières :

- En vous connectant directement avec votre carte d'identité (vos données personnelles sont reprises de manière automatique et totalement sécurisée!)
- En vous connectant via un login et un mot de passe (dans ce cas, vos données personnelles ne sont pas reprises de manière automatique et vous devez les encoder dans les formulaires)

Facilitez-vous la vie pour vos démarches administratives, en utilisant le nouveau Guichet citoyen accessible 24h/24 sur www.sombreffe.be dès le 31 mai 2021 ! Voir dans les pages internes de ce numéro.

**CHASSIS - PORTES - VOILETS
VERANDAS - PERGOLAS - PVC - BOIS - ALU**

35 ans
Au service de la qualité depuis 1986

Ets DELFOSSE

www.chassis-delfosse.be

Au service de la qualité en toute confiance...

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 LIGNY

📞 **071 88 60 00** 📠 071 88 62 63

VISITEZ NOTRE SHOWROOM

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,

Marielle MOSSIAT

se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle
au 0498/883 895

 **CARPENTIER JARDINS**

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38
0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com
www.carpentierjardins.be

CTCréation Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM: 0476.21.84.66
www.ct-creation.be

Find us on:  **facebook.** CT Création



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com
www.infi-coulon.be

Regifo
Edition

Votre pub ici?
CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

 **Tendance**
Eco-Couleurs

0470 61 79 73
Alain Van Laethem

Mise en peinture d'habitations privées, toutes superficies
Mise en peinture de locaux à usage commercial
Mise en peinture de grands bâtiments privé ou publics
Pose de papier peint avec ou sans peinture
Conseil couleurs

www.tendance-eco-couleurs.be 

Édito



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

A la veille de l'été, j'espère que vous allez bien toutes et tous !

L'actualité communale en cette veille d'été est le lancement le 31 mai prochain de notre nouveau « **Guichet citoyen en ligne** », plate-forme vous permettant de commander des documents administratifs (certificat de nationalité, de résidence, changement d'adresse, composition de ménage, actes de naissances, de mariage, de divorce, ...), de réaliser des inscriptions en ligne (Plaines de vacances communales, Je cours pour ma forme, ...) ou encore de communiquer en temps réel aux services communaux toute dégradation du domaine public (banc cassé, voirie dégradée, dépôt sauvage constaté, lampe défectueuse,...). Ces nouveautés sont autant d'avancées citoyennes qui répondent aux objectifs de la majorité communale. Simplification administrative et service aux citoyens en sont les deux objectifs. Notre chargée de communication que je remercie pour le travail réalisé vous détaille la procédure dans ce bulletin communal.

L'actualité communale, c'est aussi un dossier qui illustre le travail quotidien de votre Bourgmestre et de vos Echevins : il concerne « **la stratégie de mobilité douce à Sombreffe** ». Vous y apprendrez combien il est difficile pour une petite commune de développer une réelle politique de mobilité douce, sans tomber dans des effets d'annonce ou des projets purement politiques qui n'ont pas de réel impact sur notre mobilité au quotidien.

Pour faire tourner au quotidien notre Commune, ce sont des dizaines d'agents, ouvriers et employés, qui, tous les jours, travaillent pour vous avec passion, rigueur et sourire ! **Quelques nouvelles compétences ont rejoint notre équipe** suite à des départs et à la réorganisation en cours de nos services. Bienvenue à Muriel, Marie, Nadine, Katia, Michaël et le plus jeune d'entre eux, Axel. Vous ferez leur connaissance dans les pages intérieures. Nous leur souhaitons une heureuse et longue carrière à votre service !

Côté politique, suite au départ du Conseil communal de Valérie Delporte pour se concentrer sur son mandat de Députée wallonne, ce sont **deux nouvelles conseillères communale et de CPAS qui font leur entrée dans les conseils respectifs** : Valérie Toussaint et Dorine Leuris. Bienvenue et bon travail à nos côtés à toutes deux !

La Commune recrute ! Si vous êtes intéressé.e.s par un emploi de « surveillant.e habilité.e » ou « d'agent d'entretien », suivez la procédure à l'intérieur de ce bulletin. Vous aurez peut-être la chance de travailler à nos côtés.

Comme chaque année, **la Commune lance son « Plan jeunesse » pour les mois de juillet et d'août prochains !** Il se décline en 4 activités : la « Plaine de vacances communale », « l'opération Été solidaire », les « activités à la Maison des Jeunes de Ligny » et les « stages Oxyjeunes ». Votre Collège communal et les services compétents ont beaucoup travaillé pour assurer des activités durant les deux mois des grandes vacances à tous nos enfants et jeunes adolescents. N'hésitez pas à les inscrire et à y participer !

Restant à votre disposition avec mes collègues Echevins et Président du CPAS, je vous souhaite un bon début d'été, de la joie dans les cœurs et une excellente santé !

Bonne lecture !

Étienne BERTRAND, Votre Bourgmestre

Vu l'obligation des mesures de distanciation sociale, les permanences PHYSIQUES du Bourgmestre sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cependant, il est toujours possible de lui écrire par mail ou par courrier, ou de vous adresser à sa secrétaire Madame CHARUE au n° de tél. 071/827.427, ou par email à l'adresse ingrid.charue@sombreffe.be pour lui soumettre tout problème de gestion communale.



Sommaire

03 / Éditorial

04 / Le Conseil communal

05 / Actualités communales

10 / Les services communaux

12 / Service Affaires générales

14 / Service Population état civil

15 / Service Cohésion sociale

19 / Le CPAS

20 / Nos enfants

21 / L'avis des groupes politiques

22 / Expressions citoyennes

22 / La vie des associations

26 / Agenda des activités

Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.

Plus d'infos : Service Affaires générales - Ingrid CHARUE - 071/82.74.27 - ingrid.charue@sombreffe.be



Le Conseil communal du 29 janvier 2021 a décidé :

- D'approuver le budget de l'exercice 2021.
- D'approuver l'avenant au protocole de collaboration de la CSIL-R pluricommunale et interzonale, et de répondre positivement à la demande de contribution financière qui sera calculée proportionnellement à la taille de la population de la Commune. La CSIL-R est une structure de concertation au sens de l'article 458 ter du Code pénal. En sa séance du 16 décembre 2019, le Conseil communal avait validé le protocole de collaboration pluricommunale et interzonale de la Cellule de sécurité intégrale locale en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme.
- D'adhérer l'ASBL Samaravia et d'approuver les nouveaux statuts de l'ASBL SAMARAVIA, qui fonctionnera dès lors comme une ASBL communale. Un contrat de gestion devra être conclu entre la commune et l'ASBL SAMARAVIA.
- De désigner au sein de l'asbl Samaravia : 8 représentants à l'Assemblée générale et 3 représentants au Conseil d'administration.
- D'approuver la mise à jour de la liste des avantages sociaux sollicités par les écoles libres de l'entité de Sombreffe pour l'année scolaire 2020-2021 ainsi que les périodes précédentes 2014-2020. Les montants nécessaires seront prévus au budget 2021 afin d'adapter l'intervention financière de la Commune dans les avantages sociaux alloués aux écoles libres.
- De refuser la garantie d'emprunt sollicitée par l'Association de Pouvoirs Publics «CHR Sambre et Meuse» à la Commune de Sombreffe qui s'élève à 230.434,78 €.
- De modifier l'article 3 du règlement communal afin d'augmenter le montant de la prime à la continuité des milieux d'accueil de Sombreffe, qui passera de 75 € à 135 € par place d'accueil et par an.
- D'approuver une reconduction de la convention avec l'asbl Oxyjeunes pour l'organisation d'un accueil extrascolaire durant les congés de printemps et d'été, suite à une consultation auprès de trois organismes.
- D'adhérer à la Centrale de marché «école numérique» proposée par le Gouvernement de Wallonie, qui a décidé de déployer un plan d'équipement spécifique dans les Espaces publics numériques de Wallonie labellisés, suite au contexte de crise sanitaire. Le Gouvernement wallon entend renforcer ainsi l'équipement et l'offre de service des Espaces publics numériques (EPN) de Wallonie pour répondre à la fracture numérique et à l'accélération forcée de la numérisation de notre société.
- De marquer un accord de principe quant à l'approbation d'une convention avec le BEP intitulée « Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'un schéma de développement touristique pour la Commune de Sombreffe ». Un montant de 8.800 € HTVA sera inscrit en MB1 de l'exercice budgétaire 2021 pour l'exécution de cette mission.
- De marquer son accord quant à un constat de modification de voirie pour les élargissements du chemin repris à l'atlas comme étant le chemin n° 2 à Ligny, en vue d'établir une liaison cyclable.
- De modifier l'article 23 du règlement communal relatif aux salles communales et au prêt de matériel, afin d'intégrer les 3 mouvements de jeunesse de Sombreffe dans les gratuités totales.
- D'approuver le plan d'emprise en sous-sol réalisé par le Service Technique Provincial et de désigner le Comité d'Acquisition pour réaliser l'estimation et passer les actes nécessaires, en vue de construire une installation de relevage des eaux usées rue Tigrée à Ligny, afin qu'elles puissent s'évacuer dans le collecteur principal.
- De supprimer, pour l'exercice 2021, la redevance sur l'occupation de la voie publique à l'occasion d'activités ambulantes et la redevance due sur l'occupation du domaine public à l'occasion des marchés publics.
- D'accepter la démission de Madame Valérie DELPORTE de ses fonctions de Conseillère communale.
- De répondre à la question d'actualité posée par Madame Betty HAINAUT, Conseillère communale.



Le Conseil communal du 2 mars 2021 a décidé :

- D'admettre Madame Valérie TOUSSAINT à la prestation de serment requise pour l'exercice de son mandat de Conseillère communale et la proclamer élue en tant que Conseillère de police.
- De désigner Madame Valérie TOUSSAINT pour pourvoir au remplacement de Madame Valérie DELPORTE et dès lors, représenter la Commune de Sombreffe durant la présente législature, au sein des Assemblées Générales d'ORES Assets, de la Société Wallonne du crédit Social, ainsi qu'à la Commission communale des Finances.
- D'approuver le principe de l'engagement d'une procédure 'in house' pour l'étude des entretiens de voirie à Sombreffe et de marquer un accord de principe quant à la désignation d'INASEP.
- De Passer un Accord-Cadre de travaux pour un montant de :
 - o 100.000,00 € TVAC pour l'enduisage de certaines voiries dans l'entité de Sombreffe,
 - o 100.000,00 € TVAC pour la pose de revêtement hydrocarboné dans l'entité de Sombreffe,
 - o 167.000,00 € TVAC pour la réfection ou l'aménagement de trottoirs dans l'entité de Sombreffe.
- D'accepter le projet d'acte rédigé par le notaire Ghigny pour la vente d'une bande de 15 mètres de la parcelle communale située dans le zoning, 24 rue de la Basse Sambre à Boignée, pour un montant de 44.180 €.
- De passer un marché de travaux concernant :
 - o la réfection de la rue de Wavre à Sombreffe pour un montant estimé à 266.200 € TVAC, hors honoraires,
 - o l'aménagement du quartier de l'église à Boignée pour un montant estimé à 419.870,00 € TVAC, hors honoraires,
 - o la réfection de la toiture du Centre Communal de Ligny pour un montant estimé à 401.937,18 € TVAC, hors honoraires.
- De recourir à la plateforme <https://www.impactdays.be> pour organiser l'offre et la demande d'aide dans le cadre de la Covid-19, de conclure une convention entre l'administration et la société couvrant la période du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021 et de prévoir la somme de 365 € TVAC au budget communal.
- D'approuver les rapports d'activités et financier du Plan de Cohésion Sociale n°3 (PCS 3 - année 2020) et de marquer son accord sur l'ajout de la fiche action 6.3.02 : REPAIR CAFE, puisque cette action a été créée dans le cadre du PCS 2 et n'a pas été valorisée dans le PCS 3.
- De passer un marché estimé à 25.000,00 € TVAC pour la désignation d'un auteur de projet, en vue de la restauration intérieure de la Cure de Sombreffe.
- D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Travaux d'aménagement de la ligne 147 - Fleurus-Sombreffe", établis par l'auteur de projet IGRETEC. Le montant global estimé s'élève à 482.897,04 €, TVA de 21 % comprise, réparti comme suit :
 - o A charge de la Ville de Fleurus : 262.324,35 €, 21% TVA comprise (tranche ferme, déchets, partie non subsidiée et tranches conditionnelles comprises) ;
 - o A charge de la Commune de Sombreffe : 220.572,69 €, 21% TVA comprise (tranche ferme, déchets, partie non subsidiée et tranches conditionnelles comprises).
- De répondre à la question citoyenne de Monsieur Daniel HUBAUX.



Actualités communales

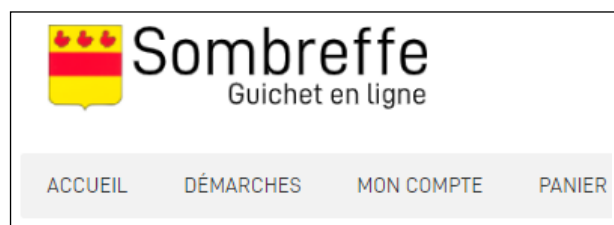
Nouveau : un « Guichet citoyen » en ligne avec possibilité de paiement de chez soi !

Le Collège communal a décidé de mettre en ligne, **dès le 31 mai 2021**, un nouveau "Guichet citoyen" qui sera accessible sur le site internet de la Commune de Sombreffe. Ce Guichet citoyen permettra de commander, de chez soi, des documents administratifs ou de s'inscrire à des activités organisées par la Commune. Pour les activités et les documents payants, il sera aussi possible d'effectuer directement le paiement en ligne.



Les procédures administratives

A partir du 31 mai prochain, la Commune de Sombreffe mettra à la disposition de ses citoyens un guichet en ligne accessible de chez soi via l'adresse <https://sombreffe.guichet-citoyen.be> ou en scannant ce QR Code.



Ce nouveau service a pour objectifs de simplifier les procédures administratives et de permettre la limitation des déplacements, principalement en cette période de crise sanitaire où le télétravail est la norme.

Cela permettra d'éviter de prendre rendez-vous avec certains services de l'Administration communale et d'obtenir toute une série de documents en dehors de ses heures d'ouverture au public.

Les autres démarches disponibles en ligne

Les autorités sombreffoises ont souhaité élargir les procédures disponibles à d'autres domaines que les registres :

- **de la Population** (certificat de nationalité, de résidence, changement d'adresse, composition de ménage) ;
- **de l'Etat civil** (commande d'actes de naissance, mariage, divorce et naissance).

Il sera désormais possible également :

- d'inscrire son/ses enfant.s à la plaine de jeux communale,
- de réserver son inscription aux sessions « Je Cours Pour Ma Forme »,
- de signaler une dégradation sur la voie publique,
- ou encore de déclarer un changement de titulaire d'un conteneur à puce.

Dans les prochains mois, d'autres formulaires seront développés en collaboration avec les services communaux et mis en ligne sur cette plateforme, afin d'élargir le nombre de démarches et de documents disponibles à distance pour les citoyens !

Comment se connecter au « Guichet citoyen » communal ?

Etape 1

Une fois sur la page d'accueil du «Guichet en ligne» <https://sombreffe.guichet-citoyen.be> cliquez sur «Se connecter au guichet citoyen».

Etape 2

Ensuite, allez dans l'onglet «MON COMPTE» et connectez-vous :

- à l'aide de votre carte d'identité (avec un lecteur de cartes eID, via itsme ou un code de sécurité via Token) ;
- ou à l'aide d'un identifiant (encodez une adresse email et un mot de passe).

Que l'on se connecte avec sa carte d'identité ou à l'aide d'un identifiant, le paiement en ligne est accessible au départ de l'onglet « Panier ». La différence entre les deux types de connexions se situe au niveau de l'accès automatique (via CSAM) à d'autres services publics fédéraux en ligne, sécurisés par la même clé numérique.

Si vous faites le choix de vous identifier avec votre carte eID et un lecteur de cartes, vous serez redirigé.e sur le site CSAM, la porte d'accès aux services de l'Etat, qui garantit un niveau de sécurité élevé et constant. Il vous sera proposé de vous identifier à l'administration en ligne en choisissant parmi 3 clés numériques.



Etape 3

Complétez ensuite **vos données personnelles** dans «**MON COMPTE**» et cliquez sur le bouton «**Valider**».

Etape 4

Une fois connecté.e, tous les formulaires proposés dans l'onglet «**DEMARCHES**» s'affichent. Il vous suffit ensuite de :

- **cliquer sur le formulaire** qui vous intéresse,
- **compléter** les données demandées en remplissant **les champs correspondants** (lorsqu'il y a une * = signifie que c'est obligatoire d'encoder la donnée avant de pouvoir passer à la page suivante),
- **valider** le formulaire une fois complété.

Etape 5

Pour le **paiement en ligne**, allez sur l'onglet «**PA-NIER**» et cliquez sur le bouton «**Payer**».

The screenshot shows the Sombreffe website interface. At the top, there's a navigation bar with 'ACCUEIL', 'DEMARCHES', 'MON COMPTE', and 'PANIER (0/10)'. Below this, the 'Composition de ménage' form is displayed. It includes a message: 'Votre commande de document attend d'être réglée et se trouve dans votre panier.' with a 'Régler la commande' button. Below that, there's a 'Résumé (afficher le détail de la demande)' section and an 'Historique' section showing a timeline of events: 'Juste envoyé' (27/04/2021 14:21) and 'Paiement en ligne' (27/04/2021 14:31).

This screenshot shows the 'Composition de ménage' form in the 'MON COMPTE' section. The form includes fields for 'Civilité' (Madame/Monsieur), 'Prénom', 'Nom', 'Rue', and 'Complément d'adresse'. There's a button 'ÉDITER LES DONNÉES DU COMPTE' at the top right of the form area.

This screenshot shows the 'Composition de ménage' form in the 'DEMARCHES' section. It includes a 'Code de suivi' (PHSPSWKV) and a 'Composition de ménage' section. The 'Traitement' section lists steps: 1. Complétez votre demande via le formulaire ci-dessous. 2. Procédez au paiement électronique via une carte de paiement Bancontact/MisterCash. 3. Vous recevrez un récapitulatif de votre demande sur l'adresse e-mail communiquée dans le formulaire. 4. Si votre demande est validée, vous recevrez très prochainement votre document selon le mode de délivrance que vous aurez choisi. Si votre demande n'est pas validée, vous serez prévenu par e-mail et remboursé de la somme perçue dans les meilleurs délais. There's also a section for 'Le document demandé' with radio buttons for 'Ma commune' and 'Ceservice sans adresse personnelle'.

Exemple de connexion au formulaire 'Composition de ménage' dans l'onglet DEMARCHES

This screenshot shows the 'Panier' section of the Sombreffe website. It displays a table with items in the cart, including 'Composition de ménage n°17-23' for 8,05 € and 'Frais porteur' for 3,15 €. The total is 11,20 €. There are buttons for 'Payer' and 'Commander un autre document'.

Etape 6

Vous serez alors redirigé.e vers la plateforme sécurisée Worldline, sur laquelle il vous sera nécessaire d'encoder les informations de votre carte bancaire (numéro, date d'expiration et cryptogramme visuel situé au verso de la carte) avant de valider votre paiement.

Une confirmation de paiement s'affichera et il vous sera proposé d'imprimer le reçu du paiement. Vous recevrez également un email à l'issue de votre commande de document.s ou d'inscription à une activité, qui résumera les données encodées et vous rappellera éventuellement que le paiement en ligne est toujours en attente.

This screenshot shows the Worldline payment page. It includes a 'Details de la transaction' section with fields for 'Numéro de la transaction', 'Date de la transaction', 'Montant de la transaction', 'Identifiant de la commande', 'Numéro de la commande', 'Identifiant du commerçant', and 'Numéro de la commande'. There's also a 'Informations de la carte' section with fields for 'Numéro de la carte', 'Date d'expiration', and 'Cryptogramme visuel'. There are buttons for 'Valider' and 'Annuler'.

N'hésitez pas à contacter l'Administration communale si vous souhaitez obtenir un conseil ou un complément d'information : tél. 071/827 410 ou info@sombreffe.be.

La stratégie de mobilité douce dans notre Commune



Interrogée au dernier Conseil communal sur le fait de ne pas avoir répondu à l'appel à projets régional sur la mobilité à vélo, la majorité a tenu à expliquer ses objectifs mais aussi les nombreux freins qui empêchent une petite Commune comme Sombreffe d'avoir une réelle politique de mobilité douce, sans tomber dans des effets d'annonce ou des projets purement politiques qui n'ont pas de réel impact sur la mobilité.

Ci-dessous, vous pourrez lire **notre position en matière de mobilité douce**.

- L'intérêt et la **volonté d'améliorer la mobilité douce** sont bien présents dans les objectifs de notre majorité communale.
- Notre premier objectif est d'**améliorer** avant tout la **sécurité** des citoyens.
- Des réalisations sont terminées ou ont été décidées.
- D'autres **projets** sont à mettre en place.
- Un certain nombre de **freins** limitent l'action communale.



L'engouement pour la **mobilité douce** (vélos, balades, jogging) est indéniable depuis quelques années et les 3 confinements ont amplifié cette tendance. D'autre part, le vélo est aussi pour certains un moyen de transport professionnel grâce au RAVeL et à la proximité de la gare de Gembloux.

La **sécurité routière** est un problème extrêmement préoccupant à Sombreffe et pour notre majorité. Sombreffe a la particularité d'être traversée dans les centres de ses villages par des voiries régionales :

- la N29 qui coupe Tongrinne en deux et rend l'accès à pied ou en vélo aux différents magasins de la Chaussée très dangereux près du carrefour du Docq ;
- la N93 qui coupe le centre de Sombreffe également près de son centre commercial et de service ;
- la N98 qui longe Boignée ;
- la N273, route régionale étroite qui coupe Ligny et Sombreffe vers Chastre avec peu de visibilité (VA 06/06/2020).



Toutes ces routes régionales n'ont souvent aucun trottoir ou piste cyclable et sont reconnues être très dangereuses.

Leur aménagement dépend du gouvernement régional et de la planification du Service public de Wallonie (SPW). Nous attendons donc du ministre régional qu'il améliore ces différentes routes par un aménagement adéquat en matière de mobilité douce.

- La compétence de notre Commune concerne les rues, chemins, sentiers et l'aménagement du RAVeL.
- Les anciens villages sont parcourus par des rues étroites où la cohabitation des voitures et de la mobilité douce est complexe. Chaque habitant est souvent obligé pour se déplacer d'utiliser la voiture même s'il aime pratiquer la marche ou le vélo. Il faut donc assurer la sécurité en tenant compte, en plus, des contraintes de déplacement et des passages d'engins agricoles ou de bus sur les voiries.
- La prolongation du RAVeL vers Fleurus décidée par la majorité précédente fait l'objet d'une préoccupation particulière, car le nouveau parcours emprunte la rue du Tienne qui présente un manque de visibilité évident et d'infrastructure adaptée pour les cyclistes et piétons.



Dès son installation, le Collège échevinal a mené plusieurs réunions avec le SPW pour obtenir différents aménagements des routes et notamment des travaux sur la N293 entre Sombreffe et Ligny. Toutefois, les budgets du SPW sont prévus à long terme et difficilement modifiables.

La majorité a néanmoins inscrit des travaux de mobilité douce dans ses budgets annuels et dans son plan stratégique :

- Des **trottoirs** ont été réalisés ou sont programmés dans notre budget de travaux publics : rue Pichelin, rue Bois du Loup...
- Un **aménagement spécifique du centre de Sombreffe** est prévu avec un trottoir rehaussé traversant la rue de Wavre, à hauteur du carrefour avec la N93 et l'aménagement d'un passage piéton obtenu depuis plus de 2 ans auprès du SPW sera bientôt réalisé.
- La possibilité de **rejoindre le RAVeL vers Fleurus via un sentier** et non via la rue du Tienne est à l'étude par les services communaux.
- L'amélioration des rues du centre de Boignée, près de l'école, est programmée.
- L'aménagement de 5 **sentiers** sur la législature est programmé.
- L'aménagement de « **points nœuds** » pour la signalisation de parcours à vélo est en cours de réalisation avec la collaboration des

services provinciaux. Ces points nœuds permettront un fléchage vers Chastre, Corroy, Balâtre et baliseront un parcours vers des lieux remarquables de la Commune.

Par ailleurs, l'Administration communale a été informée, par le SPW, qu'en principe de nouvelles lignes rapides des TEC desserviront Sombreffe vers Gembloux et Fleurus, donc vers les gares régionales. La ligne rapide entre Namur et Nivelles sera également améliorée. Cette amélioration des connections entre les TEC et la SNCB devrait nous aider à utiliser plus souvent les transports en commun.

Notre majorité doit apporter une attention particulière aux problèmes :

- de parking sur les trottoirs empêchant tous les usagers de pouvoir passer et surtout les plus faibles : enfants, personnes handicapées, mamans avec poussettes ;
- dus à la vitesse excessive dans toutes les rues et particulièrement lorsqu'on passe d'une route régionale à une voirie communale.

Notre majorité a bien conscience que les problèmes de mobilité et de sécurité routière sont importants. Actuellement, c'est le même agent du service Cadre de vie qui doit à la fois s'occuper des routes, trottoirs, égouttages, bâtiments publics, éclairages et problèmes liés à la mobilité... Un renforcement des compétences administratives est donc nécessaire.

Les limites de l'action communale sont donc bien réelles :

- Absence d'investissements régionaux sur les voiries régionales.
- Pas de stratégie claire proposée aux communes venant de la Région wallonne ! Au contraire, la région demande à chaque commune d'élaborer sa propre stratégie de mobilité douce.
- Pas de vision spécifique pour les communes rurales qui ont une étendue et donc un réseau de chemins important à entretenir.
- Très peu de maillage en termes de mobilité et pas de vision en termes de bassin de mobilité pour la mobilité douce.

En conclusion, si la mobilité douce doit bien faire l'objet de nos préoccupations prioritaires, son amélioration ne sera réelle qu'à travers un investissement régional sur les voiries les plus dangereuses qui traversent notre commune et si tous les groupes politiques agissent dans ce sens.

Laurette DOUMONT-HENNE,
Echevine de la Transition

De nouveaux agents et ouvriers communaux ont rejoint l'Administration communale !



Madame **Katia BARRAN** a été accueillie le 4 janvier dans le service Affaires générales, en tant qu'informaticienne à mi-

temps pour la Commune et le CPAS de Sombreffe. Elle remplace Monsieur CHARLIER.



Madame **Muriel VAN HAUDENHOVE** a intégré le service Population - Etat civil depuis le 5 janvier en remplacement de

Madame BODART, qui a été mutée dans le service Cadre de vie communal pour renforcer le pôle secrétariat.



Monsieur **Axel BERGER** est entré en fonction le 11 janvier dans le service Affaires générales et renforce le pôle secrétariat communal.



Monsieur **Michaël DENIL** fait partie de l'équipe des ouvriers communaux depuis le 16 mars en qualité de jardinier.



Madame **Marie KESSELS** est la nouvelle conseillère en aménagement du territoire depuis le 23 mars. Elle remplace

Mouad DOUMER au service Cadre de vie-Urbanisme.



Madame **Nadine COULON** est agent d'accueil à temps plein depuis le 1er avril 2021, au sein du service Affaires générales.

Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue au sein des services communaux ainsi qu'un franc succès dans leurs fonctions respectives !

Nouvelles Conseillères



Madame Valérie TOUSSAINT remplace Madame Valérie DELPORTE (pour le groupe ECOLO), qui a démissionné de ses fonctions de Conseillère communale et de Conseillère à la zone de police SamSom. Elle a prêté serment le 6 mars dernier devant le Bourgmestre Etienne BERTRAND et le



ainsi qu'au Conseil de police de la zone SamSom.

Madame Dorine LEURIS a presté serment - dans les mains du Bourgmestre Etienne BERTRAND - en qualité de Conseillère de l'action sociale pour le groupe ECOLO. Elle remplace Madame Valérie TOUSSAINT, qui a démissionné de sa fonction de Conseillère du CPAS, étant donné qu'elle remplace Valérie DELPORTE au Conseil communal de Sombreffe



Les services communaux

Avis à la population

Accès aux services de votre Administration communale

Les services communaux travaillent à bureaux fermés jusqu'au 30 juin 2021 et accueillent le public **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !**

Pour les demandes ne pouvant trouver une solution par téléphone, courrier, mail ou par notre site internet (<http://www.sombreffe.be>) et ne pouvant attendre le 1^{er} juillet, les citoyens sont invités à **PRENDRE RENDEZ-VOUS** par téléphone **auprès du service concerné** :

- **Secrétariat général** au 071/827.410
- **Population-Etat civil** au 071/827.424
- **Enseignement communal** au 071/827.432
- **Urbanisme** au 071/827.430
- **Cadre de vie** au 071/827.435
- **Cohésion sociale** au 071/827.415
- **Finances/Recette** au 071/827.420
- **Académie-section de Sombreffe** au 071/827.427



Les rendez-vous peuvent être fixés en matinée ou l'après-midi, à raison **d'une seule personne à la fois**. Les éventuels paiements se feront exclusivement via bancontact.

Merci de ne pas vous présenter spontanément à la Commune sans avoir pris un rendez-vous au préalable !

Ces mesures sont prises afin de nous assurer que la santé de nos concitoyens et de leurs proches sera préservée au mieux. Merci de votre compréhension !



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !



URGENCES (pompiers, ambulances)	112
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Ecoute Enfants	103
Numéro vert Extrémismes et radicalismes violents	0800-111.72
Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sambreville)	0496/264.811



TP & IMAGES NON-CONTRACTUELLES

VOTRE APPARTEMENT NEUF À FLEURUS

RESIDENCE
AXIALE
37% VENDU
IDÉAL POUR INVESTIR



PEB U A
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE SA (SIA)



QUARTIER EN DÉVELOPPEMENT - LOCALISATION CENTRALE INVESTISSEMENT IDÉAL

La Résidence Axiale se distingue par ses lignes fluides et **contemporaines**. Elle vous propose des **appartements confortables**, bien agencés et aux larges ouvertures sur l'extérieur. L'**isolation soignée** contribue à de belles économies d'énergie. A l'arrière, un potager communautaire est à la disposition de tous les occupants. Le projet se situe dans un environnement aéré, **proche du centre**, de ses commodités et des transports en commun.

La Résidence Axiale offre une solution idéale pour un **investissement pérenne** ou pour un espace de vie de qualité.

À VENDRE: APPARTEMENTS 1-2 CH.

BUREAU D'ACCUEIL SUR PLACE

A l'angle de l'avenue de la Gare et de la rue du Gazomètre à Fleurus

Rendez-nous visite, en toute sécurité, durant les heures de permanence disponibles sur www.thomas-piron.eu

Les conseillers peuvent également se déplacer au lieu de votre choix.

Contactez Thomas & Piron: **081 32 50 20**
appartements@thomas-piron.eu | www.thomas-piron.eu



APPARTEMENTS & CONSTRUCTIONS

PLUS D'INFOS
SUR LE PROJET



Personnel

Enseignement communal : prestation de serment pour 3 institutrices



De gauche à droite : Le Bourgmestre Etienne BERTRAND, Pauline CLAVIE, Marie-Noëlle DEKEULENEER, Victoria DEWERE et le Directeur général de l'Administration communale Thibaut NANIOT

Le 18 mars dernier, trois institutrices ont prêté serment dans les mains du Bourgmestre, en présence du Directeur général de l'Administration communale.



Madame Pauline CLAVIE enseigne actuellement en 1^{ère} primaire à l'école communale de Tongrinne, dans une classe de 16 élèves et a été nommée pour un total de 24 périodes.

Son premier emploi dans les écoles communales a débuté par un court remplacement à Boignée en janvier 2013. Depuis septembre 2013, Madame Pauline a enchaîné plusieurs remplacements de longue durée à l'école de Tongrinne avant d'obtenir un emploi vacant à temps plein. Elle a également travaillé une année scolaire à mi-temps dans l'école communale de Ligny.



Madame Marie-Noëlle DEKEULENEER enseigne en 5^{ème} et 6^{ème} primaire à l'école de Boignée, dans une classe de 26 élèves et a été nommée pour 24 périodes.

Après avoir effectué deux stages dans les implantations communales, chez Madame Sylvie à Ligny et Monsieur Philippe à Tongrinne, cette enseignante a obtenu son premier remplacement le 1^{er} septembre 2015 à l'école de Boignée, en 1^{ère} et 2^{ème} primaire, puis en 5^{ème} et 6^{ème} primaire. Madame Marie-Noëlle a ensuite obtenu un poste à temps-plein.



Madame Victoria DEWERE enseigne en 5^{ème} et 6^{ème} primaire à l'école de Ligny, dans une classe de 23 élèves et a été nommée pour 12 périodes. Après un stage effectué à l'école de Ligny, dans la classe de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de Madame Arlette, elle a effectué un premier remplacement à l'école de Boignée le 1^{er} septembre 2016. Depuis l'année scolaire 2017, Madame Victoria enseigne à Ligny, dans des remplacements de longue durée et ensuite, en

partie, dans des heures vacantes à mi-temps.

Toutes nos félicitations à ces trois enseignantes ! Nous leur souhaitons plein succès dans leurs fonctions respectives !

La Commune de Sombreffe recrute ... Des SURVEILLANT.E.S dans ses écoles

Au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne), vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Les tâches principales sont les suivantes :

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi
- Assurer la distribution des repas et veiller à ce que tous les enfants mangent
- Préparer le réfectoire avant les repas et le ranger après, nettoyage sommaire compris

Profil :

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans
- Présenter une image positive de l'école
- S'intégrer dans l'environnement de travail et aimer travailler en équipe
- Posséder des compétences relationnelles et communiquer aisément
- Faire preuve de patience et de ponctualité
- Etre autoritaire et juste
- Une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants est un atout (mouvement de jeunesse, plaine,...), tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou puériculteur/trice

Recrutement ouvert également aux personnes pensionnées (revenu complémentaire).

Horaires du contrat de travail : lundi-mardi-jeudi-vendredi, pour un total de 8 heures/semaine.

Formations offertes en rapport avec la mission.

Vous pouvez adresser vos candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombreffe, à l'attention du service Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFFE.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec :

Mesdames LADRIERE (071/82.74.14)
ou LIBEAU (071/82.74.13).



... Des SURVEILLANT.E.S habilité.e.s pour assurer la sécurité



Le/la surveillant.e habilité.e par le Bourgmestre a notamment pour mission d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la Chaussée de Nivelles, à hauteur de l'école libre Saint-Laurent et de l'école de

la Fédération Wallonie-Bruxelles «Les 2 Châtaigniers».

Vous êtes :

- âgé.e d'au moins 18 ans
- enseignant.e, parent, personne retraitée...
- disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi au matin et en fin d'après-midi, ainsi que le mercredi à l'entrée et à la sortie des écoles
- soucieux/soucieuse de veiller à la sécurité des enfants aux abords des écoles
- disposé.e à suivre une petite formation sur la sécurité dispensée par la zone de police locale SamSom

Dans ce cas, n'hésitez pas à poser votre candidature auprès de l'Administration communale de Sombreffe (Email : info@sombreffe.be – Tél. : 071/827 410) !

... Des AGENTS D'ENTRETIEN Réserve de recrutement

Vous êtes disponibles, flexibles, volontaires ?

Vous êtes apte à prendre des initiatives et à travailler en équipe ?

L'Administration communale de Sombreffe recherche des Agents d'entretien pour le nettoyage de ses infrastructures communales, en vue de constituer une réserve de recrutement.

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec :

o Madame LADRIERE, soit par mail veronique.ladriere@sombreffe.be ou par téléphone au 071/827.414

o Madame Sophie LIBEAU, par mail sophie.libeau@sombreffe.be ou par téléphone 071/827.413.



« Été solidaire, je suis partenaire 2021 » : Appel à candidat.e.s

Tu as entre 15 et 21 ans ? Tu souhaites trouver un job d'étudiant durant l'été ?

La Commune te propose de rejoindre les services communaux durant deux semaines, afin d'expérimenter divers travaux collectifs dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie et l'embellissement de notre entité, au travers des divers projets dynamiques (sous réserve de la réalisation de l'appel à projets et des conditions émises).

Quand ? Du 5 au 16 juillet – Du 2 au 13 août 2021

Où ? Dans les services communaux et chez les éventuels partenaires.

Comment ? Envoie-nous ton CV avec tes coordonnées complètes, ta lettre de motivation et une attestation « Student at Work ». N'oublie pas de nous mentionner tes disponibilités.

A renvoyer pour le **28 mai 2021 au plus tard**.

Contact et infos : service du personnel - 7 allée de Château-Chinon 5140 Sombreffe – Tél. 071/827.414
Email : veronique.ladriere@sombreffe.be

En collaboration avec le Service Public de Wallonie.





Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu les samedis 22 mai, 5 et 19 juin, 3 et 17 juillet 2021, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS pris au préalable** auprès du service au numéro de téléphone 071/827.424.



Mariages

Quatre couples se sont mariés civilement à Sombreffe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Olivier SPRANGERS et Madame Patricia DUPONCHEEL, mariés à Sombreffe le 26 février 2021



Monsieur Steve ORBAN et Madame Sabrina DEMEULEMEESTER, mariés à Sombreffe le 20 février 2021



Monsieur Yves BOUCHONVILLE et Madame Nancy GOOSSENS, mariés à Sombreffe le 27 mars 2021



Madame Graziella EVRARD et Madame Wendy VAN DEN BERGH, mariées à Sombreffe le 27 mars 2021

Petite enfance-Enfance-Jeunesse

La Commune lance son « Plan jeunesse » pour les mois de juillet et d'août prochains !

Le « Plan jeunesse » se décline en 4 activités proposées par la Commune en juillet et en août 2021 : la Plaine de vacances communale, les stages Oxyjeunes, les activités à la Maison des Jeunes de Ligny (PISQ) et l'opération Été solidaire.

Vous trouverez ci-après tous les renseignements relatifs aux activités Plaine de vacances communale, stages Oxyjeunes et Maison des Jeunes de Ligny. Quant à l'opération Été solidaire, un appel aux candidat.e.s de 15 à 21 ans se trouve en page 13 de ce bulletin (rubrique « Service Affaires générales/Personnel »).



Stages Oxyjeunes

L'asbl Oxyjeunes organise les stages du mois d'août en partenariat avec la Commune de Sombreffe. Sur le thème « Un été pétillant avec OXY », les enfants de 3 à 12 ans participeront à des activités récréatives, ludiques et sportives. Fun, rigolades et créativité garantis ! Inscription directement auprès de l'asbl Oxyjeunes sur www.oxyjeunes.be/agenda ou au 071/38.84.00.

N.B : Sous réserve de l'organisation d'une quatrième semaine de stage du 23/08 au 27/08 avec notre partenaire Oxyjeunes, la Commune de Sombreffe vous invite à consulter le site internet www.sombreffe.be et la page Facebook Commune de Sombreffe-Officiel dès que l'information sera confirmée (d'ici fin mai). Les renseignements peuvent également être pris auprès de la coordinatrice extrascolaire de la Commune, par téléphone au 071/827.444 ou par mail à charlotte.benabid@sombreffe.be.





Votre organisation de jeunesse !

Organisation de jeunesse reconnue et agréée par :





Centre de Vacances

Un été pétillant avec OXY

Du 02/08 au 20/08
De 8h à 17h
(Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h)
60€ la semaine
55€ à partir du 2e enfant
De 3 à 12 ans



Rue du Pirou, 8
5140 Ligny

ORGANISÉ PAR :
OXYjeunes
Association Sans But Lucratif
071 38 84 00
www.oxyjeunes.be
info@oxyjeunes.be

En collaboration avec
la commune de
Sombreffe



Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be

Plaine de jeux communale, du 1er au 30 juillet 2021, pour les enfants de 3 ans à 12 ans

La Commune de Sombreffe organisera une plaine de vacances, du 1er au 30 juillet 2021, pour les enfants de 3 ans à 12 ans, de 9h00 à 16h00 (garderie à partir de 7h00 et jusqu'à 18h00).

Lieux d'accueil par « bulles » :

Trois sites communaux accueilleront les enfants qui seront répartis dans des groupes en fonction de leur âge :

- Ecole communale de **Tongrinne**, 3 rue Maréchal Juin (pour les enfants de 3 à 6 ans)
- Ecole communale de **Ligny**, 12 rue Haute (pour les enfants de 7 à 9 ans)
- Complexe sportif de **Sombreffe**, 6 allée de Château-Chinon (pour les enfants de 10 à 12 ans)

Au total, quatre « bulles » seront formées (2 à Tongrinne/1 à Sombreffe et Ligny) et chacune pourra accueillir un nombre maximum d'enfants. **A ce jour, nous ne sommes pas encore en mesure de préciser combien d'enfants pourront faire partie d'une « bulle » et espérons que la situation sanitaire nous permettra de former des groupes suffisants pour répondre aux attentes de tout un chacun.**

Les moniteurs et coordinateurs compléteront les « bulles » qui seront constituées dans le respect des normes ONE imposées.

Types d'activités et services :

Les activités et services suivants seront proposés aux participants :

- Les sorties piscines hebdomadaires (excepté la première semaine qui ne comptera que 2 jours de stage).
- Les animations récréatives, sportives et ludiques diversifiées d'une semaine à l'autre :
 - o Semaine 1 (1er et 2 juillet) : pas de thématique car seulement 2 journées d'activités,
 - o Semaine 2 (du 5 au 9 juillet) : « **Les Jeux Olympiques** »,
 - o Semaine 3 (du 12 au 16 juillet) : « **Atlantide** » et « **Horror Show** »,
 - o Semaine 4 (du 19 au 23 juillet) : « **La Belgique** » - pas de plaine le 21 juillet !
 - o Semaine 5 (du 26 au 30 juillet) : « **Créatures enchantées** ».
- La réalisation du « Journal des plaines », qui sera téléchargeable sur le site de la commune et la page Facebook de la Plaine de jeux.

Coût par semaine d'activités :

- 30 € par semaine de 5 jours et par enfant (semaines 2, 3 et 5)
- 24 € par semaine de 4 jours (semaine n°4)
- 12 € par semaine de 2 jours (semaine n°1)

La **garderie du matin et du soir** sont **comprises** dans le prix de la semaine **ainsi que la sortie piscine** hebdomadaire (sauf pour la semaine n°1).

Points d'attention :

- **REPAS** : les enfants apportent leur collations, leurs boissons, leur pique-nique (le potage ne sera pas servi aux enfants afin d'éviter le gaspillage alimentaire).
- **EXCURSION** et **GRAND JEU** : la journée d'excursion au Domaine provincial de Chevetogne et le traditionnel « Grand jeu » de soirée ne seront pas organisés cette année, étant donné que les normes sanitaires ne nous permettront sans doute pas de mélanger les groupes d'âge.
- **INSCRIPTIONS** :
 - o La date-limite pour inscrire son/ses enfant.s a été fixée au vendredi (12h) de la semaine qui précède la semaine d'activités visée par l'inscription.
 - o Les enfants doivent être inscrits par semaine complète, avec une participation à la Plaine de minimum 1 semaine à maximum 5 semaines.
 - o Il ne sera plus autorisé d'inscrire un enfant « à la journée » et d'effectuer le paiement sur place.



Comment s'inscrire ?

!!! NOUVEAUTE cette année, à partir du 31 mai à 9h !!!

Les inscriptions seront réalisées exclusivement en ligne en complétant le formulaire «Inscription à la plaine de vacances-Eté 2021» au départ de l'adresse <https://sombreffe.guichet-citoyen.be> ou en scannant ce QR Code.

Si vous ne disposez pas d'un accès à internet, le service Cohésion sociale est à votre disposition pour inscrire votre/vos enfant.s sur cette nouvelle plateforme en ligne. Dans ce cas, il vous est demandé de :



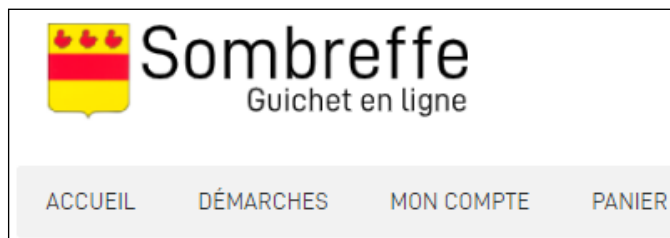
1. **Convenir d'un rendez-vous avec le service**, soit par tél. au 071/827.415 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 13h à 15h30), soit par email à l'adresse cohesionsociale@sombreffe.be
2. Vous munir de votre carte bancaire ou d'espèces pour réaliser le paiement, au guichet du service Population-Etat civil ou au service Finances communal.



!! ATTENTION !!

L'inscription ne sera confirmée aux parents/tuteurs qu'une fois le paiement effectué et validé par le service Finances communal.

Pour toute information complémentaire : contactez Monsieur Rudy BARBIER au 071/827.422 ou rudy.barbier@sombreffe.be



En cas de difficulté de paiement liée aux inscriptions à la Plaine de vacances, n'hésitez pas à contacter le CPAS de Sombreffe : par téléphone 071/49.01.10 ou par mail à l'adresse info@sombreffe.cpas.be. Le CPAS traitera les demandes en bonne collaboration avec les services concernés à l'Administration communale de Sombreffe !

Réouverture du PISQ (Petite Infrastructure Sociale du Quartier) à Ligny

Après un an de fermeture, le PISQ, appelé plus communément la « Maison des Jeunes de Ligny », ouvre à nouveau ses portes !

Avec l'engagement d'un nouvel agent, Nicolas Dumont (à la fois éducateur, animateur et coordinateur), le PISQ est à nouveau accessible à tous, des tous petits aux personnes plus âgées, aux heures reprises sur l'affiche jointe.

Le PISQ est situé à côté du parking place Désiré Harzée à Ligny. Ce lieu sécurisé et spacieux permet à tous de venir prendre du bon temps ou simplement pratiquer du skateboard sur les rampes, jouer au football ou au tennis de table à l'aide du matériel mis à disposition. Mais c'est aussi un local pouvant accueillir toutes personnes désireuses de participer aux activités proposées par notre animateur, telles que du bricolage, de la peinture, des jeux de sociétés et tant d'autres.

Vos idées d'activités sont attendues et nous n'hésiterons pas à analyser la possibilité de les mettre en œuvre. Une boîte à idées sera mise à disposition à l'entrée du local. Vous pouvez également les soumettre à l'adresse mail cohesionsociale@sombreffe.be.

Des ateliers seront proposés aux jeunes (+ 12 ans) durant le mois de Juillet :

- Du 5 au 9 juillet : atelier « création de mobilier en palettes »
- Du 12 au 16 juillet : atelier « création d'une boîte à livres »

Par ailleurs, dès le mois de mai, tous les mercredis de 14h à 17h, le PISQ proposera également des activités récréatives et sportives.

Informations et inscriptions auprès du service Cohésion sociale : 071/827.415 ou nicolas.dumont@sombreffe.be.



Aides à l'inscription et au déplacement vers les centres de vaccination : des solutions gratuites existent à Sombreffe !

La campagne de vaccination contre la COVID-19 a officiellement commencé le 15 mars.

Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir des questions et des inquiétudes par rapport :

- à la façon de vous inscrire une fois que vous aurez reçu votre convocation ;
- aux moyens de déplacement pour vous rendre au centre de vaccination indiqué sur votre convocation.



L'Administration communale souhaite assurer un service public proche de ses citoyens et vous informe sur les différentes solutions gratuites existantes en matière d'aide à l'inscription et au déplacement vers les centres de vaccination.



Inscription et informations

- **Ligne téléphonique du service Cohésion sociale**

Tél. 071/827.415 - du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 15h30.

Pour toute question ou aide concernant les démarches liées à la vaccination.

(Compte tenu des normes en vigueur actuellement concernant le télétravail et la disponibilité des agents communaux, nous vous demandons de bien vouloir patienter et de recontacter le service le cas échéant)

- **Accès aux EPN de Ligny et de Sombreffe sur rendez-vous**

Tél. 071/ 820.899 - sur rendez-vous à Ligny, le mardi et le mercredi, de 13h à 17h

Tél. 071/ 891.800 - sur rendez-vous à Sombreffe, du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h

Pour un accès libre et gratuit aux ordinateurs concernant l'inscription à votre centre de vaccination. Un agent vous aidera lors de cette démarche. Munissez-vous de votre convocation.



Aide au déplacement

- **Mobisocial du CPAS de Sombreffe**

Tél. 071/490.110 - sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h à 16h

Le CPAS de Sombreffe met gratuitement son service à disposition de toute personne désireuse d'être véhiculée vers le centre de vaccination.

- **Accès à la plateforme « Sombreffe Solidaire »**

Vous souhaitez :

1. **être chauffeur bénévole** pour conduire des personnes au centre de vaccination ?

Remarque importante : les chauffeurs bénévoles non vaccinés et qui désirent se faire vacciner peuvent être inscrits sur les listes de Fosses-la-Ville. Pour ce faire, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du service Cohésion sociale – 071/827.415) et demander Mme Argentin.

2. **trouver un chauffeur** pour vous conduire au centre de vaccination (ce service a un coût pour le particulier : 0,34 € par km et 0,50 € d'assurance) ?

Dans ce cas, 2 solutions :

1. **Appelez le service Cohésion sociale au 071/827.415** pour une information ou une inscription en ligne immédiate par le service (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 15h30).

2. **Inscrivez-vous directement en ligne via cette adresse internet :**

<https://www.impactdays.be/sombreffesolidaire> ou en scannant le QR Code.



- **Moyens mis à disposition par la SNCB et le TEC**

Depuis le 21 mars 2021, la SNCB et le TEC (y compris avec le service PMR porte-à-porte) proposent un **ticket de transport gratuit** à toute personne qui doit se déplacer vers et depuis un centre de vaccination.

Munissez-vous de votre confirmation de rendez-vous de vaccination (papier, sms ou mail), il vous servira de titre de transport !

Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale.

Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.

Le CPAS de Sombreffe vous accueille, rue Haute, 7 à 5140 Ligny, **lors des permanences organisées les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les autres jours sur rendez-vous.**



- Président : VANDENSCHRIK Benoît – benoit.vandenschrick@sombreffe.be
- Directeur général f.f. : FRERES Laurent – DG@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19
info@cpas.sombreffe.be
- Receveuse Régionale : LALOUX Amélie

• Service social

(Permanence : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h - Sur rendez-vous - Tél. 071/49.01.10)

Chef de service : CHALLE Carole – carole.challe@cpas.sombreffe.be

o D'HOOGHE Anne-Sophie – asd@cpas.sombreffe.be

o DEVILLERS Gwenaëlle – gwenaelle.devillers@sombreffe.be

o ZARA Natalino – natalino.zara@cpas.sombreffe.be



- **Allocation de chauffage** (mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00) :
CHALLE Carole – carole.challe@cpas.sombreffe.be

- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10

- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...) :
HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – 0494/43.45.56



- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale – 071/89.18.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – mercredi de 13h30 à 16h00 réservé aux enfants)

- **Énergie** : GOFFAUX Pascal, tuteur énergie – tuteur.energie5140@gmail.com



- **Insertion sociale** : GUSCIGLIO Aurélie, Assistante sociale – sis@cpas.sombreffe.be

- **Job coaching** (le lundi et jeudi uniquement sur rendez-vous) : PIZZUTO Lorena – lorena.pizzuto@sambreville.be

- **Médiation de dettes** (le lundi sur rendez-vous) : GREGOIRE Léa – lea.gregoire@greasure.be

- **Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 081/61.27.45, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h (SCRL La Cité des Couteliers)



Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY - Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19

Mail : info@cpas.sombreffe.be – Site Internet : www.sombreffe-cpas.be



Nos enfants

L'Ecole communale de Sombreffe en quelques mots

- une équipe pédagogique motivée et à l'écoute des élèves,
- des projets pédagogiques divers et variés : projet numérique (tableaux interactifs), projet biodiversité, projet potager, projet «Ecoles plus propres», etc.
- un partenariat avec le PMS et les écoles spécialisées pour l'intégration des élèves : «ensemble avec nos différences et nos richesses»,
- des cours de néerlandais ou d'anglais,
- un cours de natation dès la 3ème maternelle,
- un service de repas chauds et/ou de potages,
- etc....

La Direction se tient à votre disposition afin de fixer une visite d'une de nos écoles.



Projet biodiversité à l'école communale de Tongrinne

Présentation de l'activité

Avec l'aide de l'association EKI KROK et leurs animateurs, Pierre et Thomas, nous avons construit une cabane vivante, en bois de saule. Cette construction a été réalisée dans le jardin de notre école.

Montage de la cabane



Puis, notre tour est arrivé. Nous avons terminé le travail en accrochant les branches ensemble. On a travaillé en groupe de 2, l'un tenait les branches et l'autre les attachait. Il fallait respecter une règle pour que les branches se croisent une fois devant et une fois derrière. Nous avons recommencé ainsi de suite. Au final, nous avons réalisé 7 étages de noeuds.

Décoration

Ensuite, nous avons chacun pris deux très jeunes branches de saule, coupées après un mois de pousse et nous avons appris à faire des noeuds japonais. Grâce à cette technique, nous avons créé des coeurs que nous avons décidé de planter à l'entrée de notre cabane pour rendre l'endroit joli. Ça faisait comme une sorte de barrière. C'était une étape difficile, nous nous sommesentraîdés 2 par 2. Pour terminer, Pierre et Thomas nous ont dit qu'il était important de nourrir (d'arroser) notre cabane une fois par semaine.



Remerciements

Nous remercions l'équipe d'EKI KROK de nous avoir aidés à



construire notre cabane. Nous avons hâte de voir le résultat dans quelques semaines, quand les feuilles auront poussé et que le toit se sera refermé lui-même. Nous espérons pouvoir bientôt jouer dedans.

Les élèves de 5ème primaire de Tongrinne

Projet de collaboration à l'Ecole « Les 2 Châtaigniers » de Sombrefe



Cette année, les classes de Mme Françoise Milicamps (M2) et Mme Florence Damiens (P6B) se sont lancées dans un projet collaboratif qui est la création collective d'un livre sur le thème des saisons « Les mille et une saisons des châtaigniers ».

Ce projet a pu se réaliser grâce à la participation de Johanna et Thomas Merveille mais aussi de Christian Merveille (chanteur, auteur-compositeur-interprète) et Mme Astrid Lambeaux (artiste-peintre).

Un dossier bien ficelé a été rendu à la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'obtenir des subsides.

Le but est ici d'arriver à l'élaboration d'un livre (raconter les 1001 saisons de l'arbre qui dépassent largement les quatre



saisons climatiques), écrit par les plus grands et illustré par les plus petits. Il est donc important de brasser large et de partir à la découverte des différentes techniques de la peinture afin d'enrichir au maximum les connaissances de chacun. Aller jusqu'à la réalisation d'un livre réel. Développer le travail manuel, la coopération, la notion de partage et de travailler ensemble.

Toutes les œuvres et travaux réalisés seront présentés en extérieur lors d'une exposition (fin juin 2021) de peinture dans notre école.

Les enfants pourront expliquer les techniques de peinture utilisées mais aussi parler des peintres étudiés.

Une fresque réalisée par les élèves de 2ème maternelle est déjà exposée devant notre école !



L'avis des groupes politiques

Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.



Les arbres, notre patrimoine vert : « Yes we plant » !

A l'heure où nous aspirons à nous ressourcer dans la nature, imaginons les paysages et villages magnifiés par plein de haies fleuries, de bosquets et de rangées de grands fruitiers d'où s'échappent de multiples chants d'oiseaux, des mammifères, des senteurs et des abeilles de toutes sortes ! Citoyens, agriculteurs, communes, région wallonne, associations, nous pouvons ensemble recréer ou maintenir ce patrimoine vital ! Vital pour la biodiversité et donc pour nous. Sur nos 7725 espèces indigènes de plantes, champignons et animaux, 1/3 d'entre elles sont menacées ou disparues !

Planter présente de nombreux avantages pour la biodiversité mais aussi pour l'agriculture, le bien-être animal, la régulation du climat et la stabilisation des sols.

Dès aujourd'hui et en respectant les gestes barrière, pour

notre avenir et pour le plaisir, relevons le défi de planter 4000 km de haies et 1 million d'arbres : **les subsides ont été augmentés !** Bien sûr, c'est préférable de planter en novembre mais vous pouvez déjà vous y mettre, vous renseigner et décider ce que vous voulez comme arbres ou arbuste, où les mettre, développer un projet collectif... Pour mieux connaître toutes les bonnes raisons de participer au remaillage écologique et pour demander des subsides rendez-vous sur : <https://yesweplant.wallonie.be/home/le-projet.html>



Danielle Hallet, Eric Van Poelvoorde, Françoise Halleux, Valérie Toussaint pour Ecolo Sombreffe



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 12 juillet 2021 ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le lundi 7 juin** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes

Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.



Nous n'avons pas reçu d'article pour cette parution



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 12 juillet 2021 ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le lundi 7 juin** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité**.
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles).
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit.
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association**
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

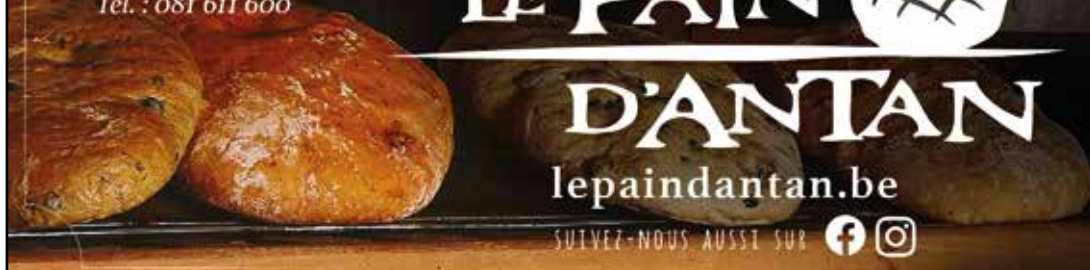
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBLoux
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

LE PAIN D'ANTAN
lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  



Traiteur
Créateur
de saveurs

Frais Maison
081/13.60.73

Livraison
de repas
à domicile

**Vos plats
100% FRAIS et
FAITS MAISON**
MENUS SUR SIMPLE
DEMANDE

**PAS DE CONTRAT
OBLIGATOIRE,
SANS CONTRAINTE !**

Plat à partir de 6,21€

Rue de Namur, 90B La Bruyère - 081/13.60.73
Email : info@frais-maison.be
Site : www.frais-maison.be
Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram
 Frais Maison  Frais.Maison

François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42
Fax: 071 88 50 12
E-mail: info@dumotec.be
www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN



Nathalie Crabeck
Pédicure médicale.
Réflexologie plantaire.

21, rue Tienne de Mont
5140 Sombreffe
0495/89.95.42

Grand merci
aux annonceurs



chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats

Regifo
Edition

Votre pub ici?
CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be



Equi Rêve asbl

Notre première mission est le sauvetage de chevaux et poneys, qu'ils proviennent d'élevages, de manèges, de particuliers ou de marchands. Nous sommes engagés dans la lutte contre les situations de maltraitance ou de négligence et notre refuge est un lieu de vie accueillant et chaleureux, avec au centre du projet : la vie en troupeau et des aménagements naturels. Dès que les animaux arrivent au refuge, ils sont pris en charge par des professionnels de la santé animale : vétérinaire, ostéopathe, podologue... et ils reçoivent l'attention et les soins des bénévoles. Notre travail vise à renouer les liens de confiance entre les chevaux et l'humain.

Lorsque nos protégés ont retrouvé un équilibre physique et moral, ils sont susceptibles d'être placés à l'adoption. Pour eux une nouvelle histoire démarre et pour nous, la place se libère afin d'aider d'autres individus dans le besoin.

Notre ASBL fonctionne principalement grâce aux dons et au travail des bénévoles. Si vous désirez apporter votre pierre à l'édifice, vous pouvez nous aider ! Un don, du temps, le parrainage d'un cheval ou d'un poney... rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique « Nous aider » pour connaître les différentes possibilités !

Nous organisons également des cours d'équitation naturelle. Si vous souhaitez apprendre à « parler cheval », à mieux connaître leurs besoins primaires, si vous voulez aller à la recherche de vous-même ou dépasser vos peurs : contactez-nous ! Prochain stage pour adultes ces 15 et 16 mai !

Nadège Lebon - www.equireve.org



Sombreffe en Transition



Bonjour à tous,

Comme vous le savez probablement déjà, Sombreffe en Transition est retourné travailler au jardin partagé de Ligny. Les participants se réunissent de temps en temps en petits comités pour planter des plantes aromatiques, des petits fruitiers et des légumes.

Les cartons posés sur le sol en automne ont été enlevés, la terre a été travaillée à la grelinette, sans la retourner, et des pommes de terre ont été plantées.

La cuve à eau de pluie s'est bien remplie pendant l'hiver, elle sera bien utile cet été.

Les « Incroyables Comestibles de Sombreffe » se préparent également pour une nouvelle saison.

Votre aide est la bienvenue !

Pour en savoir plus sur nos activités, et participer avec nous, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou via Facebook,

<http://sombreffe.reseautransition.be/contact/>
<https://www.facebook.com/SombreffeEnTransition> - info@sombreffe-en-transition.be



Formation de base « Rénovation en bâtiment » organisée par la Régie des Couteliers Gembloux-Sombreffe ASBL



La Régie des Couteliers Gembloux-Sombreffe ASBL dispose à nouveau de place pour des stagiaires intéressés.e.s par une formation de base « Rénovation en bâtiment ». Accompagné.e par l'ouvrier-compagnon, vous vous formez à **différentes techniques de rénovation** (peinture, enduit, plafonnage, revêtement du sol, réparations de types, etc.) et à **l'entretien de d'espaces verts**. Vous suivez un horaire fixe tous les jours de la semaine pour totaliser 35h.

Vous participez activement aux projets de la Régie. Chaque semaine, des activités sportives et des remises à niveau personnalisées sont organisées.

En vous engageant à la Régie pour un minimum d'un mois, vous bénéficiez d'un contrat Forem rémunéré 1 € brut de l'heure.

Tous les jeudis, depuis le 1er avril 2021, nous commençons également des **sessions d'initiation à l'utilisation d'une machine à coudre** en fabriquant des masques. Pour respecter les normes sanitaires, cela doit se passer en tout petits groupes : maximum 2 personnes + l'animatrice. Vous venez avec vos tissus préférés et vous repartez avec votre masque personnel. La Régie dispose de tout le matériel nécessaire à la confection des masques : si vous n'avez pas de tissu personnel, vous trouverez certainement votre bonheur sur place. Accessible à toutes et tous, sans critère de sélection, **à partir de l'âge de 12 ans**. Nous demandons une participation de 1 € de l'heure.

Pour plus d'information, contactez-nous au 081/611.344, 0474/47.01.63, sur Facebook ou regie-descouteliers@gmail.com



Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE

chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**



ART QUENTIN

Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage

Installateur agréé

VIESMANN

rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne

0472 69 56 24

artquentin.chauffage@gmail.com

Brasserie

Blocry Sonia

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B

5140 SOMBREFFE.

GSM 0495/893623

soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



Infi

ez ... VOUS

**PRISE DE SANG
SUR RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU VENDREDI
SOINS À DOMICILE - PANSEMENT
INJECTION - SOIN PALLIATIF
TOILETTE MORTUAIRE**



0497 39 37 65



42533486408



69 Chaussée de Nivelles 5140 Sombreffe



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
SOMBREFFE

FUNÉRARUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



Pecorella SRL

071/88.90.49

**TOITURE
MAÇONNERIE
OSSATURE BOIS**



pecorella.sa@pecorella.be

LE PASS CHEVETOGNE

60 €

l'abonnement loisirs
le moins cher de Belgique.
Une année de loisirs à
volonté pour toute la famille
pour les habitants de notre
commune

Achetez votre Pass avant le 30 juin 2021 et recevez un billet

J'INVITE MES AMIS
valable pour 4 personnes

Point de vente
SOMBREFFE
Service Population / Accueil
Allée de Château-Chinon, 7

www.domainedechevetogne.be f DomaineChevetogne

SEL : Système d'Echange local Solidaire, responsable et FUN

Un réseau dont les membres échangent entre eux des services (non-professionnels) très divers. Jardinage, bricolage, baby-sitting, cours de guitare, de maths, massage, co-aching... Le tout sans argent... et dans la convivialité !



Des activités de rencontre (soirées, loisirs, ateliers, sorties...) sont aussi organisées toute l'année.

Notre « monnaie » : Le Bon'heure. Le temps a la même valeur pour tous, quelles que soient les compétences que l'on offre dans le Sel : 1h = 1h !

Où : Sombreffe, Villers-La-Ville, Court-Saint-Etienne, Otignies/Louvain-la-Neuve, Mont-Saint-Guibert, Chastre et Genappe.

Public : +/- 250 membres

Prochaine réunion d'info le lundi 10 mai à 20 h en visioconférence.

Si vous souhaitez être personnellement invité.e aux futures réunions, signalez-vous à l'adresse selcoupdepouce@gmail.com. Une fois inscrit, vous recevrez un lien Zoom pour vous connecter le jour venu.

Envie de nous rejoindre ?

www.selcoupdepouce.be - selcoupdepouce@gmail.com

Croix-Rouge : Don de sang

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

La prochaine collecte aura lieu à Sombreffe le **jeudi 5 juin 2021, de 15h00 à 18h15**, au Complexe sportif, Allée de Château-Chinon 6.

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités et les services reprises ci-après dans le présent Bulletin.

- 10/05 : **SEL** - Réunion d'info en visioconférence à 20h
- 15 et 16/05 : **Stage** pour adultes organisé par Equi Rêves asbl
- 19/05, 16/06 et 28/07 : Présence du **BDbus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- 22/05, 5/06, 19/06, 3/07 et 17/07 : **Permanence** du service Population-Etat civil sur rendez-vous pris au préalable au 071/827.424
- 22/05 et 19/06 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-12h)
- 28/05 : Date-limite d'envoi des candidatures pour l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire 2021 »
- 05/06 : **Collecte de sang** par la Croix-Rouge, de 15h à 18h15, au Complexe sportif de Sombreffe
- 07/06 : Date-limite d'envoi des articles à **paraître dans le bulletin communal** n°161 distribué dans les boîtes aux lettres entre le 12 et le 15 juillet
- 23/06 : **Barbecue** à Ligny organisé par le comité Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe
- 01/07-30/07 : **Plaine de jeux communale** à Tongrinne (3-6 ans), Ligny (7-9 ans) et Sombreffe (10-12 ans)
- Du 05 au 9/07 : **Atelier 'création de mobilier en palettes'** au PISQ de Ligny pour les + de 12 ans
- Du 05 au 16/07 : « **Eté solidaire, je suis partenaire 2021** » à Sombreffe
- Du 12 au 16/07 : **Atelier 'création d'une boîte à livres'** au PISQ de Ligny pour les + de 12 ans
- Du 02 au 13/08 : « **Eté solidaire, je suis partenaire 2021** » à Sombreffe

Attention : en raison de la pandémie de Covid-19, merci de vérifier sur le site www.sombreffe.be (rubriques "Actualités" et "Evénements") que les activités annoncées dans ce bulletin auront bien lieu !



SRL

A.B.M. CONSTRUCT FERRONNERIE

- CONSTRUCTION & MONTAGE MÉTALLIQUE - FERRONNERIE ACIER ET INOX
- ESCALIERS - PORTAILS - GRADE CORPS...

MASSIMO ROSSETTI
0493/33.43.74



A.B.M. CONSTRUCT FERRONNERIE srl

www.abmconstruct.be

Benoît DIERGE - Audicien

- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81

www.audibilis.be • info@audibilis.be

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt à porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

Institut de Beauté
Bel Alibi



081/600.444

www.institut-bel-alibi.com

Bel Alibi - Laurence Vanrossomme
Avenue Maréchal Juin 12 - Gembloux
institut.bel.alibi@gmail.com
Parking privé - Bancontact

**SAMUEL SERVAIS IMMELEC**

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS

Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405
samuel.servais@hotmail.com

CHEMIN DE BRYE, 7
5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83



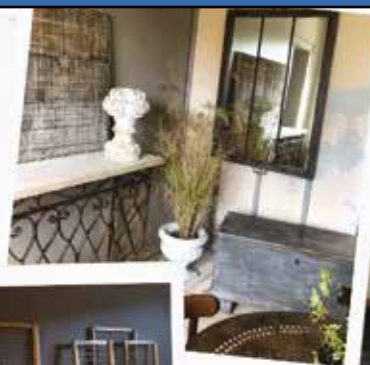
Brocante & décoration

Meubles sélectionnés, restaurés
et mis en scène dans un cadre
insolite.

Showroom ouvert tous les
dimanches de 14h à 18h

Rue de Pont, 6 - 5140 Sombreffe

WWW.OMACHIDO.BE



Al-terre-native

Epicerie

Eco-responsable

VRAC

Locale - Bio
Sombreffe

Nouveaux aménagements!

Pour encore plus de
produits **Zéro-Déchets**



Produits

Frais 🥕 Laitiers 🥛

Secs 📦 Entretien

Cosmétiques 🧴

Accessoires ZD

Chaussée de Nivelles 143A - 5140 **Sombreffe** | info@epicerie-alterrenative.be | www.epicerie-alterrenative.be



Votre artisan torréfacteur à Tongrinne

- ✓ Torréfaction artisanale
- ✓ Thé / infusion vrac
- ✓ Familiale / Proximité
- ✓ Jura / Moccamaster / ECM

- ✓ Un magasin chaleureux
- ✓ Éthique / durable
- ✓ Machines à café
- ✓ Accessoires



Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 18h.
www.tiptopcoffee.be



Rue François Dupire 5, 5140 Sombreffe
071/88.73.63

